

n°1

Mercredi  
23 juin  
2021

## Le point sur la situation

**Mercredi 23 juin 2021**

Vous avez été contraints de quitter provisoirement votre logement suite au sinistre du 24 et 26 rue Planterose.

Cette mesure exceptionnelle de péril imminent pour risque d'effondrement a été prise par la Ville de Bordeaux, à la demande d'inCité, afin de garantir votre sécurité.

Dans le cadre de nos suivis, toutes les mesures ont été prises pour sécuriser les personnes et les biens et engager les travaux en urgence. A ce titre, inCité a mobilisé une équipe, des entreprises et un bureau d'étude technique pour procéder à la démolition et au confortement de ces immeubles. La façade s'est effondrée avant la fin de cette intervention mercredi 16 juin. Aucun blessé n'est heureusement à déplorer mais de nouveaux immeubles ont également dû être évacués par mesure de sécurité.

Nous souhaitons vous informer régulièrement de la situation, comme nous nous y sommes engagés dès lors que des informations sont ou seront disponibles.

La direction générale

## inCité vous informe sur...

### **vosre relogement temporaire**

- Les immeubles **27 et 32 rue Planterose** : les occupants ont reçu hier l'autorisation de la Ville de Bordeaux de pouvoir réintégrer leur logement.
- Les immeubles **17, 20, 25 et 30 rue Planterose, 21 et 27 rue Bouviers** : le retour des habitants était envisagé au 30 juin ; au regard des dispositions techniques qui s'imposent pour conforter les immeubles du 22 et 28 rue Planterose, ces derniers ne pourront malheureusement pas réintégrer leur logement avant le 19 juillet. Une visite technique préalable sera réalisée les 12 et 13 juillet.
- Les immeubles du **22 et 28 Planterose** : un retour sur place des habitants pourrait être envisagé le 30 août mais ce calendrier dépendra de l'état de chacun des immeubles après achèvement des sécurisations et démolitions.
- **23 Planterose** : les habitants devraient pouvoir réintégrer leur logement le 30 juillet mais pas avant compte-tenu des nuisances liées au travaux de sécurisation et de démolition et pour leur parfaite sécurité.

### **les interventions en cours et à venir**

inCité a missionné en urgence des entreprises pour sécuriser et démolir les deux immeubles tout en confortant les immeubles mitoyens.

### **Ce qui a été fait depuis mercredi 16 juin**

- Les façades latérales des 22 et 28 rue Planterose ont été débarrassées des éléments restés accrochés qui risquaient de chuter.

- Lundi 21 juin : pose des étrépillons sur les fenêtres de l'immeuble 28 rue Planterose
- Mardi 22 juin : pose des étrépillons sur les fenêtres de l'immeuble sur le 22 rue Planterose
- Mercredi 23 juin : les entreprises entrent dans les immeubles 22 et 28 rue Planterose en présence d'un huissier pour identifier les points de soutien des plancher qui seront ensuite étayés d'ici la fin de la semaine.

#### Ce qu'il nous reste à faire

- A partir de la semaine du 28 juin, sous réserve des contraintes d'approvisionnement en bois, un chevalet va devoir être installé pour soutenir la façade du 22 rue Planterose.
- Une fois le chevalet en bois posé, la démolition de la partie arrière de l'immeuble 24 rue Planterose pourra commencer. Cette opération durera deux jours.
- Cette démolition sera réalisée à l'aide d'une pelle mécanique à bras long, engin très spécifique acheminé par convoi exceptionnel dans la nuit du 7 au 8 juillet.
- Les gravats seront débarrassés dès lors que les façades seront confortées.



Etrépillonnements réalisés sur la façade du 22 rue Planterose mardi 22 juin

## Mesdames, Messieurs,

"Dès l'instant où la sécurisation du site et/ou des immeubles sera confirmée, nous ferons le nécessaire pour vous permettre de venir récupérer des affaires et revenir habiter votre logement. Soyez assurés que nous mettons tout en œuvre. Ce relogement temporaire est une épreuve dont nous avons pleinement conscience et nous en sommes désolés.

**Nous resterons en contact avec vous pour vous accompagner au mieux pendant cette période. Nous le faisons et nous continuerons à le faire. Vous pouvez compter sur les équipes d'inCité qui sont pleinement mobilisées."**

Stéphane Pfeiffer, président d'inCité Bordeaux Métropole Territoires

#### INFORMATION DE LA MAIRIE DE BORDAUX

**Une réunion publique d'information est organisée pour les riverains**

**Rendez-vous  
le lundi 28 juin 2021, à 17h,  
Salle Saumenude,  
16 rue Saumenude,**

**en présence d'Olivier Cazaux,  
maire-adjoint du quartier Bordeaux Sud.**



inCité Bordeaux Métropole Territoires  
101 cours Victor Hugo  
CS91234 - 33074 Bordeaux cedex

**incite-bordeaux.fr**



Vous avez reçu cet email suite à l'effondrement des immeubles 24 et 26 rue Planterose, et uniquement à des fins d'information relative à ce sinistre.

Pour exercer vos droits d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition conformément à la Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous pouvez, à tout moment, envoyer un mail à l'adresse suivante : [incite@incite-bordeaux.fr](mailto:incite@incite-bordeaux.fr).

Si vous souhaitez vous désinscrire, cliquez sur le lien suivant :

[Se désinscrire](#)

